

Ministère d'Etat.

Beaux-Arts.

Sommaire.

Paris, le 23 février 1857

343

Monsieur le Directeur, j'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire à la date du 22 janvier dernier, relativement à M. Giacomotti, pensionnaire peintre de l'Académie Impériale de France à Rome.

J'approuve, Monsieur le Directeur, l'autorisation que vous avez donnée à ce pensionnaire, de revenir momentanément en France, afin d'y rétablir sa santé, et, d'après la proposition que vous m'en faites, je viens de lui accorder une Indemnité de Deux cent cinquante francs, pour le mettre à même de couvrir, en partie, les frais extraordinaires que lui a occasionnés sa maladie. Cette Indemnité sera ordonnée directement au nom de M. Giacomotti, qui la recevra au Trésor public.

Recevez, Monsieur le Directeur,
l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Ministre d'Etat,
Alfred Rével

Série E, n° 3.

A Monsieur Schnetz, Directeur de l'Académie Impériale de France, à Rome.